

# La subvention Transports Publics change de forme dès le 4 janvier 2021

Cher·ère·s Habitant·e·s,

Passez au transport public ! Votre commune offre une participation financière de CHF 150.- **aux juniors de 6 à 24 ans inclus**, à faire valoir sur l'achat de votre abonnement annuel de transports publics. **Simple et pratique, tout se passe désormais en ligne.**

Grâce au partenariat liant notre commune et les tpg, profitez de la réduction lors de l'achat ou du renouvellement de votre abonnement annuel unireso ou Léman Pass.

**Dès le 4 janvier,**

1. Connectez-vous sur <https://webshop.tpg.ch/web/guest/action-commune>
2. Saisissez le nom « Corsier » puis sélectionnez l'action Corsier Junior dans le menu déroulant « offre de ma commune » ;
3. Inscrivez-vous à l'action. **Sous deux jours ouvrables**, la Commune recevra et validera votre demande. Si vous êtes éligible, la subvention vous sera alors octroyée et la réduction sera directement disponible dans votre espace personnel en ligne sur le webshop des tpg. Si vous souhaitez vous rendre en agence tpg (Rive, Cornavin ou Lancy-Pont-Rouge), la déduction sera visible par les conseillers TPG lors de l'opération de vente.



Si vous n'avez pas de compte webshop tpg ? Rien de plus simple, allez sur : <https://webshop.tpg.ch/> et laissez vous guider pour créer un compte personnel qui vous permettra d'acheter votre abonnement en ligne une fois la demande de subvention validée sous 2 jours ouvrables par les services de la Mairie.

Vidéo d'aide <https://webshop.tpg.ch/web/guest/faq>

Rendez-vous sur <https://webshop.tpg.ch/web/guest/swisspass> pour commander une carte SwissPass (si vous n'en avez pas). Vous pouvez aussi vous rendre dans une agence tpg pour commander votre carte SwissPass et acheter votre abonnement après avoir sollicité la subvention communale (étape 3).

## ATTENTION

**Pour bénéficier de l'offre, il ne faudra EN AUCUN CAS acheter ou renouveler votre abonnement avant d'avoir obtenu la validation de votre commune.**

Si vous avez besoin d'aide, merci de contacter la commune au 022.751.90.60 ou le service relation clientèle des tpg au 00800 022 021 20 (numéro gratuit).